



Minisession de la Société botanique du Centre-Ouest

Association sans but lucratif fondée en 1888 et régie par la loi de 1901

Minisession Bryologie - 2017

Bryophytes de la partie nord-occidentale du Mont Lozère

Samedi 19 et dimanche 20 août 2017

Organisateurs : Jaoua CELLE du Conservatoire botanique national du Massif Central, organisateur des précédentes minisessions, et Émeric SULMONT du Parc National des Cévennes.

Une minisession sur un week-end se tiendra dans la partie nord-occidentale du Mont Lozère Morvan, au cœur de Cévennes. Les sites visités ne sont pas encore définis, mais seront localisés au sud-est de Mende.

Programme : sortie sur le terrain les deux journées. Prévoir des bottes.

Rendez-vous : samedi 19 août 2017 à 8 h 30, à Saint-Étienne-du-Valdonnez (48) devant la Poste.

Hébergement : comme toujours à la charge des participants. Contactez l'Office de tourisme : <http://www.ot-mende.fr>

NOUVEAU : les inscriptions se font en ligne sur le site de la SBCO

<http://www.sbco.fr> (onglet Sessions)

Minisession Bryologie - 2017

Formulaire à joindre à votre règlement **après inscription en ligne**

Nom(s) et prénom(s) :

Adresse complète :

Code postal :Ville :

Téléphone portable : Courriel :

joint à ce bulletin un chèque de **20 € (10 €** pour les moins de 30 ans avec photocopie de la carte d'identité) couvrant l'intégralité des frais de session. **OU**

joint à ce bulletin un chèque de **40 €** pour les participants à titre **professionnel** (seule inscription permettant de bénéficier d'un certificat de présence).

Note importante : Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'inscription **sur le site de la SBCO**. Les inscriptions non suivies de l'envoi d'un chèque dans les 15 jours à compter de la date d'inscription en ligne seront annulées. Seront prioritaires **les organisateurs de sessions passées et les volontaires pour la rédaction des comptes rendus placés en liste d'attente**. Vous devez être à jour de votre cotisation annuelle 2017 (17 €). 20 places disponibles.

DÉSISTEMENT : pour éviter autant que possible les désistements tardifs ; remboursement de 50% si annulation jusqu'à 30 jours avant la date de l'ouverture de la session. Pas de remboursement après cette date. Dans tous les cas, remboursement de 100% des frais de session si vous trouvez un remplaçant.

Date :

Signature :

UN chèque par session à envoyer au Président, Yves PEYTOUREAU :
SBCO - BP 80098 - 16200 JARNAC